



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 10 juillet 2018 à 19 :30 heure, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2018-06-0019 pour émettre un permis (#2018-06-0121) afin de:

- Déplacer un entrepôt agricole de 60 pieds X 90 pieds, sur le même lot, soit le lot 3 993 156 cadastre du Québec, à une distance de 2,15 mètres de la limite du lot alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, un bâtiment accessoire d'être implanté à au moins 5 mètres de toute limite de propriété.

Cette demande est localisée 2300, rue Principale, Saint-Michel (lot 3 993 156 Cadastre du Québec), zone A-6.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 19^e jour du mois de juin 2018.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)